



**UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DEL ESTADO DE MÉXICO  
FACULTAD DE HUMANIDADES**

**LICENCIATURA EN FILOSOFÍA**

**ARTÍCULO ESPECIALIZADO PARA PUBLICAR EN REVISTA  
INDIZADA**

**Les tâches de soins dans le contexte de la crise sanitaire du COVID-19 :  
un regard depuis la théorie relationnelle de l'inégalité d'Anderson**

Que para obtener el título de:  
**Licenciada en Filosofía**

Presenta:  
**Melissa Hernández Parra**

Asesor:  
**Dr. Davide Eugenio Daturi**

## **Toluca, Estado de México, 2024**

### **INDICE**

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>1. LES TÂCHES DE SOINS ET LEUR RÉPARTITION ENTRE LES SEXES AVANT ET PENDANT LA CRISE SANITAIRE COVID-19.....</b>	<b>4</b>
<b>a. La distribution des tâches de soins dans la sphère privée.....</b>	<b>6</b>
<b>b. La division sexuelle du travail et l'inégalité dans la répartition des tâches de soins.....</b>	<b>8</b>
<b>2. LA RÉPARTITION DES TÂCHES DE SOINS À PARTIR DE LA THÉORIE RELATIONNELLE DES CAUSES DE L'INÉGALITÉ SYSTÉMATIQUE DES GROUPES.....</b>	<b>9</b>
<b>a. L'inégalité de groupe.....</b>	<b>10</b>
<b>b. Formes d'inégalité de groupe.....</b>	<b>12</b>
<b>Exploitation.....</b>	<b>14</b>
<b>Marginalisation.....</b>	<b>15</b>
<b>Violence.....</b>	<b>17</b>
<b>Impérialisme culturel.....</b>	<b>19</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>20</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>21</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>24</b>

## **LAS TAREAS DE CUIDADO EN EL CONTEXTO DE LA CRISIS SANITARIA POR COVID-19: UNA MIRADA DESDE LA TEORÍA RELACIONAL DE LA DESIGUALDAD DE ANDERSON**

La inequidad en la distribución de las tareas de cuidado a partir de la diferencia sexual ha sido un problema histórico en la mayoría de las sociedades. Este estudio confirma que, en el contexto de la crisis sanitaria derivada del COVID-19, dicho problema se ha visto agravado. El objetivo de este trabajo es analizar esta cuestión a nivel estructural en América Latina, utilizando como base la Teoría Relacional de la Desigualdad de Elizabeth Anderson. Para ello, se contrastarán los resultados de diversos estudios realizados por organismos públicos y privados sobre la división sexual del trabajo con las categorías propuestas por Anderson, en correlación con algunos conceptos de Carole Pateman y Silvia Federici.

**Palabras clave: Inequidad, cuidados, diferencia sexual, crisis sanitaria, teoría relacional de la desigualdad.**

## **LES TÂCHES DE SOINS DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 ; UN REGARD DEPUIS LA THÉORIE RELATIONNELLE DE L'INÉGALITÉ D'ANDERSON**

L'inégalité dans la répartition des tâches de soins, fondée sur la différence sexuelle, est un problème historiquement présent dans l'organisation de la plupart des sociétés. À partir de l'analyse présentée dans ce travail, il est confirmé que, dans le contexte de la crise sanitaire liée à la COVID-19, ce problème s'est accentué. Cette étude vise à analyser cette question au niveau structurel en Amérique latine, en s'appuyant sur la théorie relationnelle de l'inégalité d'Elizabeth Anderson. Pour ce faire, les résultats de diverses études menées par des organisations publiques et privées sur la division sexuelle du travail seront confrontés aux catégories proposées par Anderson, en corrélation avec certains concepts de Carole Pateman et Silvia Federici.

**Mots clés : inégalité, soins, différence sexuelle, crise sanitaire, Théorie relationnelle de l'inégalité.**

## **Introduction**

Le présent travail se penche sur une question historique qui est devenue beaucoup plus visible avec la crise sanitaire du COVID-19, le problème de l'iniquité dans l'accomplissement des tâches de soins en raison de la différence de genre. Selon la Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes de l'Organisation des Nations Unies (CEPAL), avant la crise sanitaire du COVID-19, dans les pays de la région pour lesquels des données sont disponibles, les femmes consacraient entre 22 et 42 heures par semaine au travail domestique non rémunéré et aux activités de soins (CEPAL, 2020a, 1), ce qui représente trois fois plus de temps que les hommes consacrent à ces tâches. À partir de mars 2020, lorsque la crise sanitaire a contraint à prendre une série de mesures pour contenir la propagation du virus, parmi lesquelles le confinement a été la principale, cette situation a entraîné une augmentation significative du temps que les femmes consacrent aux tâches de soins, rémunérées ou non.

Cela met en évidence le problème d'une distribution inégale entre hommes et femmes, se traduisant par la ségrégation des femmes dans l'accès aux ressources et l'exclusion d'opportunités dans des conditions équitables au sein de l'organisation sociale. Principalement attribuée au fait que les travaux de soins effectués par les femmes ne sont pas rémunérés, au manque de temps pour développer une carrière professionnelle et personnelle en dehors du foyer, cela entraîne une incapacité d'accéder à une vie digne. Ces conditions et leurs conséquences seront examinées, soulignant que la charge excessive des tâches de soins est à l'origine de divers types d'inégalités structurelles.

En observant ce phénomène, l'objectif du présent travail est de répondre à la question suivante : quelle est la relation entre la différence sexuelle et la distribution des tâches de soins dans le contexte de la crise sanitaire du COVID-19, à partir de la théorie relationnelle de l'inégalité proposée par Elizabeth Anderson ?

Nous considérons que la théorie relationnelle d'Anderson, contrairement à d'autres théories de la justice, nous permet de manière beaucoup plus précise d'établir les inégalités d'un point de vue structurel, car il s'agit d'une théorie non idéale qui se concentre sur les injustices et les inégalités dans les conditions du monde réel. En tant que théorie non idéale, elle cherche à déterminer « comment répondre à une revendication juste sur notre

comportement maintenant [et donc] ne nécessite pas de savoir quel système de principes de comportement réglerait toutes les revendications possibles sur notre comportement dans tous les mondes possibles, ou dans le meilleur de tous les mondes possibles » (Anderson, 2010, 3)<sup>1</sup>. Par conséquent, la théorie relationnelle semble être la plus pertinente pour nous aider à établir les aspects impliqués, y compris les aspects économiques, politiques et culturels, afin de comprendre ce phénomène au niveau structurel et les injustices et inégalités de groupe qu'il génère. Cela signifie considérer tous les facteurs qui affectent un groupe particulier en raison d'une condition spécifique qui, par conséquent, ne peut pas être observée comme un phénomène isolé. À cet égard, Anderson propose d'étudier « la persistance de désavantages importants, systématiques et apparemment insolubles qui suivent les lignes d'identité de groupe, ainsi que des schémas troublants d'interaction intergroupe qui remettent en question notre prétention d'être une société pleinement démocratique de citoyens égaux » (Anderson, 2010, 4)<sup>2</sup>. Cela nous donne des outils pour mettre en dialogue certaines positions théoriques critiques avec les données empiriques que diverses organisations se sont chargées de systématiser en ce qui concerne l'accomplissement des tâches de soins.

Dans ce sens, un regard sur l'inégalité dans la répartition des tâches de soins comme un problème lié à la différence de genre, où l'on peut soutenir que les femmes ont été un groupe historiquement séparé de la vie publique de manière significative et traditionnellement confiné dans la vie privée à effectuer des tâches de soins rémunérées ou non rémunérées, notamment à partir de la reconnaissance des Droits de l'homme et du citoyen qui poseraient une base pour la reconnaissance des droits dans les sociétés occidentales. C'est pourquoi l'analyse de la ségrégation des groupes est un élément important car, selon Elizabeth Anderson, la ségrégation de certains groupes sociaux est sans aucun doute la principale cause des inégalités sociales qui entraînent une série d'injustices structurelles. « Elle isole les groupes défavorisés de l'accès aux ressources publiques et privées, des sources de capital humain et culturel et des réseaux sociaux qui régissent l'accès à l'emploi, les relations

---

1. Figuring out how to address a just claim on our conduct now does not require knowing what system of principles of conduct would settle all possible claims on our conduct in all possible worlds, or in the best of all possible worlds. (Anderson,2010,3)

<sup>2</sup> I propose to investigate is the persistence of large, systematic, and seemingly intractable disadvantages that track lines of group identity, along with troubling patterns of intergroup interaction that call into question our claim to be a fully democratic society of equal citizens. (Anderson,2010,4)

d'affaires et l'influence politique. Cela réduit leur capacité à accumuler des richesses et à accéder au crédit. Il renforce les stéréotypes stigmatisants sur les défavorisés et provoque ainsi discrimination » (Anderson,2010,2)<sup>3</sup>

Cette situation, combinée à la crise sanitaire du COVID-19, souligne l'urgence d'étudier la répartition des tâches de soins entre hommes et femmes comme un problème structurel qui aggrave les inégalités sociales et de genre. Ainsi, pour répondre à la question posée, le travail s'appuiera sur les résultats de recherches empiriques menées en Amérique latine par diverses organisations publiques et privées, en lien avec la Théorie relationnelle des inégalités. Cette théorie sera confrontée aux propositions théoriques de Silvia Federici et Carole Pateman, dont les théories soutiennent la thèse que je souhaite défendre, affirmant que l'inégalité dans la répartition des tâches de soins est enracinée dans la division sexuelle du travail, qui a une base structurelle, en particulier la ségrégation de groupes. Cela entraîne une série d'injustices systémiques, de sorte que l'attention portée à ce problème ne peut être abordée de manière isolée, mais en corrélation avec ses différents aspects.

Pour prouver la thèse que je défends, le travail sera divisé en deux parties. La première partie débutera par une compréhension de la situation actuelle de la distribution des soins en utilisant les données issues de diverses études menées par des organismes publics et privés, principalement au niveau régional et spécifiquement au Mexique, dans une perspective de division sexuelle. L'objectif est de démontrer que cette inégalité conduit directement à la formation de groupes ségrégués, comme le décrit Anderson, engendrant des conditions qui entravent l'accès du groupe souffrant de la ségrégation aux avantages sociaux essentiels pour mener une vie digne.

La deuxième partie de l'étude analysera la distribution des tâches de soins à partir de la théorie relationnelle de l'inégalité. L'objectif sera d'étudier ce phénomène à travers des relations systémiques, ainsi que les différentes formes d'inégalités de groupe proposées par

---

<sup>3</sup> Segregation of social groups is a principal cause of group inequality. It isolates disadvantaged groups from access to public and private resources, from sources of human and cultural capital, and from the social networks that govern access to jobs, business connections, and political influence. It depresses their ability to accumulate wealth and gain access to credit. It reinforces stigmatizing stereotypes about the disadvantaged and thus causes discrimination. (Anderson,2010,2)

Elizabeth Anderson (2010) dans son livre « The Imperative of Integration ». Je mettrai ces concepts en dialogue avec certaines catégories proposées par les théories de Carole Pateman et Silvia Federici en philosophie politique afin de démontrer que le problème de la distribution des tâches de soins doit être observé et traité de manière structurelle.

Les catégories spécifiques qui seront récupérées des théories de Silvia Federici sont celles du corps et de l'accumulation primitive, qu'elle expose en détail dans son livre « Caliban and the Witch ». Ces catégories abordent la question de la division sexuelle du travail comme problème structurel dans la consolidation de la société capitaliste. En outre, nous examinerons la réinterprétation du contractualisme faite par Carole Pateman sur le contrat social, qui a été une pièce maîtresse de la pensée politique moderne. Son objectif n'a jamais été de considérer l'égalité entre hommes et femmes, mais plutôt que le statut politique dépendait de la différence sexuelle et, par conséquent, des rôles sociaux des hommes et des femmes.

Enfin, nous aborderons les conséquences de l'inégalité dans la répartition des tâches domestiques sur l'aggravation des disparités entre les genres et sur la ségrégation de groupes, notamment à la lumière d'une nouvelle réalité qui considère le télétravail<sup>4</sup> comme une option de plus en plus cruciale dans le monde professionnel<sup>5</sup>.

Plusieurs études qualitatives (Di Pasquale, Iglesias-Onofrio, Pérez de Guzmán et Viego, 2020, Sapia Alvarez, 2021) et quantitatives (Boccardo et Andrade, 2020, Pernet et Testard 2020, Parlement européen, 2022, INEC, 2023) ont conclu que le télétravail pendant la pandémie a entraîné une augmentation significative du nombre d'heures que les femmes

---

<sup>4</sup> Le télétravail désigne toute forme d'organisation du travail dans laquelle un travail qui aurait également pu être exécuté dans les locaux de l'employeur est effectué par un salarié hors de ces locaux de façon volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication. (Code du travail, L1222-9)

Le télétravail est défini comme l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour travailler en dehors des locaux de l'employeur (OIT, 2020, 1).

<sup>5</sup> Suite au confinement, l'une des mesures les plus importantes prises par la plupart des gouvernements pour faire face à la crise sanitaire de la COVID-19, selon l'Organisation internationale du travail (OIT, 2020, 27), non seulement les employeurs et les travailleurs envisagent la possibilité d'élargir les modalités de télétravail, mais les clients et les usagers sont également plus enclins à accepter que les services dont ils ont besoin soient fournis par des équipes ou des employés travaillant à distance depuis des endroits éloignés. Pour plus d'informations, voir : OCDE (2021) Le télétravail pendant la pandémie de COVID-19 : tendances et perspectives, disponible : <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/le-teletravail-pendant-la-pandemie-de-covid-19-tendances-et-perspectives-e76db9dd/>

consacrent aux travaux de soins par rapport aux hommes, en raison de la fermeture des écoles et du confinement, ce qui s'est traduit par un besoin accru de tâches de soins pour les membres de la famille en confinement. Nous pouvons dire, de manière générale, que bien que les chiffres varient selon le contexte social, ce qui est commun est l'inégalité dans la charge de travail de soins entre hommes et femmes, selon Arteaga (2021) les données d'enquêtes, en ce qui concerne les activités les plus courantes et leur répartition (IPSOS,2020) on constate également une large inégalité entre les sexes. Dans les tâches de cuisiner, de faire le ménage, de laver le linge et de s'occuper des enfants, on observe toutes une prédominance féminine.

C'est pourquoi il est impératif de réfléchir à la répartition des responsabilités et à l'équité dans l'exécution des tâches de soins afin de lutter contre les inégalités sociales qu'elles génèrent.

### **1. Les tâches de soins et leur répartition entre les sexes avant et pendant la crise sanitaire COVID-19.**

Les tâches de soins sont des activités fondamentales qui nous permettent de préserver la vie, ce sont des activités qui passent généralement inaperçues. Malgré leur importance, elles ne sont pas reconnues socialement ni économiquement, et ne sont pas considérées comme des activités nécessaires dans l'organisation sociale ; c'est pourquoi elles sont également appelées emplois invisibles. Les tâches de soins ont été définies comme

Les activités qui contribuent quotidiennement et générationnellement au bien-être physique et émotionnel des individus comprennent les tâches essentielles de gestion et de préservation de la vie. Elles englobent l'entretien des espaces et des biens domestiques, les soins corporels, l'éducation et la formation des individus, le maintien des relations sociales, ainsi que le soutien psychologique au sein de la famille. Par conséquent, ce concept englobe un large éventail d'aspects, tels que les soins de santé, l'assistance à domicile, le soutien aux personnes dépendantes et aux aidants naturels, ainsi que les soins personnels (Bango, 2020, p. 2).

En raison de l'importance des soins dans la vie des êtres humains, ils peuvent être dispensés dans le domaine public par le biais d'institutions proposant des programmes et des prestations sociales, et dans le domaine privé, ils se déroulent principalement dans le cadre domestique et peuvent être rémunérés ou non.

Suivant l'idée de justice sociale de Nancy Fraser (2014), en comprenant la justice comme une parité participative, c'est-à-dire comme le type de justice qui fait une interprétation radicalement démocratique de l'égalité, cette interprétation doit inclure deux principes dans le cadre d'un système social et légal pour atteindre un accès équitable à la justice sociale et consolider cette idée d'égalité.

Ces deux principes sont, d'une part et dans un sens plus conceptuel, l'idée fondamentale selon laquelle l'égalité, implique la véritable liberté de participer à la vie sociale au même niveau que les autres, ce qui ne parvient pas pleinement à saisir le sens complet de cet idéal mais avec un sens plus substantiel, il s'agit de pouvoir incorporer l'égalité dans les institutions et les lois (Fraser 2014).

Donc, si l'égalité n'est pas correctement incorporée dans des droits formels et ils manquent de ce que les règles appellent la juste valeur en raison de l'absence des conditions préalables nécessaires à leur exercice égal, ces droits restent purement conceptuels. Ce n'est que lorsque toutes les conditions sont réunies pour garantir que tout le monde peut vraiment interagir en tant que pairs que la valeur morale égale de chaque individu est respectée.

Il est donc important d'observer le caractère structurel de l'inégalité dans la répartition des tâches de soins, car cette inégalité entrave l'exercice libre et égal des droits des femmes et, en général, leur participation en parité avec les autres membres de la société. On peut donc dire qu'il ne s'agit pas d'un problème domestique, mais plutôt d'un problème d'intérêt public, car il s'agit d'une question de justice sociale qui doit être comprise et traitée en tant que telle. Récemment, la répartition des soins entre les genres a été reconnue comme un sujet nécessitant des politiques publiques appropriées pour remédier aux inégalités qui se produisent au niveau de l'État. (OXFAM, 2019, OCDE, 2020a )

En 2019, OXFAM a recommandé, en particulier pour le Mexique, de mettre en œuvre des politiques publiques intersectorielles intégrant une vision globale des soins dans le cadre des principes de justice sociale et d'égalité réelle. Ces politiques devraient promouvoir l'autonomie de tous, prendre comme point de départ la reconnaissance des modèles de vie et des réalités socioculturelles diverses (OXFAM, 2019, 10). Par conséquent, il est jugé nécessaire de mettre en œuvre au moins quatre actions visant à corriger substantiellement

l'inégalité dans la répartition des soins dans la sphère publique, connues sous le nom des quatre R : Reconnaître, Réduire, Redistribuer et Représenter. Pour que les politiques publiques fonctionnent de manière substantielle, alors, il faut :

Reconnaître le travail de soins non rémunéré et faiblement rémunéré, effectué principalement par les femmes et les filles, en tant que forme de travail ou de production qui a une valeur réelle.

Réduire le nombre total d'heures consacrées au travail de soins non rémunéré en améliorant l'accès à des équipements abordables et de qualité qui permettent de gagner du temps, ainsi qu'aux infrastructures d'aide aux soins.

Redistribuer les soins non rémunérés en travaillant de manière plus équitable au sein des familles, tout en transférant la responsabilité du travail de soins non rémunéré à l'État et au secteur privé.

Représenter les aidantes les plus exclues en veillant à ce que leurs points de vue soient pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des politiques, des systèmes et des services qui affectent leur vie (OXFAM, 2020, p. 18). De la recommandation d'OXFAM en dialogue avec l'idée de justice comme parité participative, nous pouvons affirmer que bien que la législation mexicaine ait consacré l'égalité des droits entre hommes et femmes, les lois doivent incorporer des mécanismes et des politiques visant à promouvoir les conditions permettant aux membres de la société de participer comme des pairs à l'accès aux avantages sociaux, notamment en ce qui concerne la question de la répartition des tâches de soin pour pouvoir aborder cette question au niveau structurel.

a) La distribution des tâches de soins dans la sphère privée.

Diverses organisations ont analysé la question des tâches de soins comme un problème de dimensions structurelles aux niveaux étatique et social, mais pour suivre l'objectif de ce travail, nous nous concentrerons plus particulièrement sur la sphère privée<sup>6</sup>, n'abordant depuis la sphère publique que les relations nécessairement liées.

---

<sup>6</sup> Il est important de noter que lorsque nous nous référons à la sphère privée, il ne s'agit pas de l'isoler complètement. Cette distinction est faite pour pouvoir l'aborder de manière plus simple et claire. Cependant, les sphères publique, privée et sociale sont interdépendantes les unes des autres.

Nous entendons par soins dans la sphère privée toutes les activités destinées à prendre soin et à répondre aux besoins fondamentaux d'une personne, tels que l'alimentation, l'habillement, l'hygiène, et en général toutes celles qui sont effectuées dans le cadre domestique. Cette distinction est faite pour la distinguer des tâches de soins effectuées par du personnel professionnel, par exemple dans le domaine de la santé ou des soins palliatifs, et qui sont soumises à des politiques publiques.

Les soins dans la sphère privée sont principalement dispensés dans le cadre domestique, et majoritairement par les femmes de manière non rémunérée. Selon l'Enquête Nationale sur l'Utilisation du Temps 2019 (ENUT) réalisée par l'Institut National de Statistique et de Géographie (INEGI) au Mexique, sur le temps de travail total par semaine de la population âgée de plus de douze ans, 49,4 % sont consacrés au travail domestique non rémunéré, dont la composante principale est le travail de soins. Sur cette période, le nombre d'heures que les femmes consacrent aux travaux de soins non rémunérés est le double de celui des hommes, soit 52,5 heures contre 23,6 heures (ENUT, 2019, 18). Il convient de noter que ces chiffres datent d'avant le début de la crise sanitaire.

Avec le début de la pandémie de COVID-19 et la mise en œuvre de mesures sanitaires, la charge de travail des soins a considérablement augmenté, non seulement en raison du nombre de patients nécessitant des soins, mais aussi en raison du confinement, qui a demandé davantage d'heures pour répondre aux besoins des membres de la famille restant confinés.

Au 23 mars 2020, environ 154 millions d'enfants et d'adolescents (soit plus de 95% de ceux inscrits dans la région) étaient temporairement non scolarisés en raison du COVID-19 (UNICEF, 2020). Ces garçons et filles ont besoin de soins, ce qui surcharge le temps des familles, en particulier des femmes, qui consacrent quotidiennement trois fois plus de temps aux soins non rémunérés et aux travaux domestiques que les hommes aux mêmes tâches (CEPAL, 2020c, 13).

La crise sanitaire a gravement affecté la disproportion dans la répartition des tâches de soins entre hommes et femmes, augmentant la charge de travail d'un tiers par rapport à la situation antérieure à la pandémie, selon le rapport d'août 2020 de l'ONU Femmes. Cela se traduit par « Une surcharge de travail de soins non rémunéré et la pauvreté du temps des

femmes, qui empêchent l'égalité des chances, des droits et des résultats par rapport aux hommes, en ce qui concerne la participation non seulement au marché du travail, mais aussi à la participation sociale et la politique et la jouissance du temps libre. En bref, la surcharge de ce type de travail sur les femmes limite leurs chances et constitue un obstacle à leur autonomisation économique et à la jouissance de leurs droits sur un pied d'égalité avec les hommes » (ONU, 2020, 13).

Pour une meilleure précision statistique et afin de ne pas surcharger le lecteur avec une section descriptive trop longue, les données disponibles jusqu'à juillet 2020 seront incorporées dans ce travail sous forme d'annexes.

Les statistiques montrent une grande disproportion dans la charge de travail de soins entre hommes et femmes. Nous pouvons relier cet écart à de profondes inégalités, d'une part en raison du stigmate renforcé par l'idée que les activités liées aux soins sont exclusivement féminines, et d'autre part parce que la surcharge de travail de soins empêche l'accès à un emploi rémunéré, à la réalisation de projets personnels, et entraîne une détérioration de la santé physique et mentale. Avec l'arrivée de la crise sanitaire, cette situation s'est aggravée (Arteaga-Aguirre, Cabezas-Cartagena et Ramirez-Cid, 2021,23-24, Boccardo et Andrade, 2020). Cela nécessite de considérer le problème comme structurel, car les nouvelles pratiques sociales découlant de la pandémie, telles que le télétravail, deviendront de plus en plus courantes.

Ainsi, en suivant la théorie relationnelle des causes systématiques des inégalités de groupe proposée par Elizabeth Anderson (2010), nous pouvons mieux comprendre les relations sous-jacentes à ces disparités dans la répartition des tâches de soins, afin de réfléchir de manière systématique au problème et de trouver des solutions plausibles.

#### b. La division sexuelle du travail et l'inégalité dans la répartition des tâches de soins

Comme cela a déjà été souligné, les tâches de soins, qu'elles soient rémunérées ou non, sont exécutées en très grande majorité par des femmes et des filles. Selon l'Organisation Internationale du Travail, « Dans le monde, les femmes et les filles accomplissent plus de trois quarts de tous les travaux de soins non rémunérés et les deux tiers des soignants

rémunérés sont des femmes » (ILO, 2018, V). Depuis 2014, divers organismes publics et organisations sociales ont manifesté un intérêt particulier pour la question de la division sexuelle du travail. Des études menées principalement par OXFAM (2020) et la CEPAL (2020a, 2020b) montrent que non seulement 74 % du travail de soins non rémunéré est exercé par des femmes, mais également que les femmes consacrent les deux tiers de leur temps à ces activités sans rémunération, contre seulement un tiers à un autre type de travail rémunéré.

Les études montrent également que l'écart des inégalités horizontales et verticales au travail reste très important. D'une part, les postes les plus élevés sont majoritairement occupés par des hommes, tandis que les postes les moins élevés et ceux dans l'économie informelle sont occupés majoritairement par des femmes. D'autre part, en ce qui concerne les inégalités horizontales, l'écart salarial n'a pas pu être éliminé. La division sexuelle du travail, mise en évidence dans les études mentionnées, est directement liée, selon l'organisation mondiale du travail (OIT), au problème de la répartition des tâches de soins. En effet, « comme les femmes du monde entier effectuent une quantité inégale et souvent importante de travail de soins non rémunéré, leur disponibilité pour un emploi rémunéré est limitée, tout comme la qualité de l'emploi auquel elles peuvent accéder, renforçant ainsi les écarts entre les sexes dans le travail rémunéré. La sous-évaluation du travail de soins non rémunéré des femmes entraîne une sous-évaluation généralisée du travail de soins rémunéré, entraînant des salaires plus bas et de mauvaises conditions de travail dans les secteurs des soins, dans lesquels les femmes sont surreprésentées » (OIT, 2018, 2).<sup>7</sup>

La division sexuelle du travail se traduit par la surreprésentation des femmes dans les emplois informels, un écart salarial estimé entre 25% et 30% selon les régions et le type de travail, ainsi que par une charge de travail excessive liée aux tâches de soins non rémunérées, qui a également augmenté d'environ un tiers en raison de la crise sanitaire. Cela représente

---

<sup>7</sup> As women worldwide perform an unequal, and often large, amount of unpaid care work, their availability for paid employment is constrained, as is the quality of employment they can access, thus reinforcing gender gaps in paid work. The undervaluation of women's unpaid care work results in the pervasive undervaluation of paid care work, leading to lower wages and poor working conditions in the care sectors, in which women are over-represented... Getting the unpaid-paid care work equation right is therefore a necessary condition for establishing a virtuous cycle of decent work for all. (OIT,2018,2)

des obstacles et des limites au développement professionnel et personnel des femmes, ainsi que la ségrégation et la stigmatisation de groupe

## **2. La répartition des tâches de soins à partir la théorie relationnelle des causes de l'inégalité systématique des groupes**

La section précédente démontre que la question de la répartition des tâches de soins n'est pas un enjeu mineur. Même si elle est restée longtemps invisible, son importance en termes du nombre d'heures qu'elle représente dans l'utilisation du temps, ainsi que les inégalités qu'elle génère et la nouvelle normalité consécutive à la crise sanitaire, rendent urgente l'étude de ce problème au niveau structurel. Nous considérons pertinente l'étude de cette distribution basée sur la théorie relationnelle de l'inégalité proposée par Anderson, car l'autrice estime que « La théorie relationnelle de l'inégalité situe les causes des inégalités de groupe économiques, politiques et symboliques dans les relations entre les groupes, plutôt que dans les caractéristiques internes de leurs membres ou dans les différences culturelles qui existent indépendamment de l'interaction de groupe. Il fournit une perspective utile à des fins normatives parce que les relations inégales entre les personnes (c'est-à-dire les modes de hiérarchie sociale), telles qu'elles se manifestent dans leurs interactions, sont des objets appropriés d'évaluation normative directe dans une théorie de la justice » (Anderson, 2010, 16)<sup>8</sup>

Par conséquent, une étude qui permet de penser les processus d'interaction entre hommes et femmes comme une question structurelle à travers les relations interprétées au niveau structurel, il peut être utile pour identifier les différentes dimensions dans lesquelles ce problème affecte la vie des femmes et qu'il ne s'agit pas simplement d'un problème isolé, qui nous permet d'analyser de manière complexe la réalité dans laquelle nous vivons.

---

<sup>8</sup> The relational theory of inequality locates the causes of economic, political, and symbolic group inequalities in the relations (processes of interaction) between the groups, rather than in the internal characteristics of their members or in cultural differences that exist independently of group interaction. It provides a useful perspective for normative purposes because unequal relations among people (that is, modes of social hierarchy), as manifested in their interactions, are proper objects of direct normative assessment in a theory of justice. (Anderson, 2010, 16)

En tenant compte du fait que, selon Anderson, « La théorie relationnelle de l'inégalité de groupe peut être utilisée pour expliquer les inégalités entre tous les groupes sociaux. Il n'offre qu'un schéma explicatif. Dans tout cas particulier, la théorie doit être complétée par une spécification des multiples mécanismes par lesquels la fermeture de groupe génère et reproduit l'inégalité » (Anderson, 2010, 21). De là l'importance d'établir ces relations et mécanismes générateurs d'inégalités à partir des propositions théoriques de Carole Pateman, dont la proposition nous offre une réinterprétation du contrat social, offrant une compréhension des relations politiques sur la base de la différence sexuelle. D'autre part, il sera également important de reprendre l'analyse de Silvia Federici, dont la thèse principale soutient que la division sexuelle du travail a été un élément clé dans la consolidation de l'accumulation nécessaire au système capitaliste.

Donc sur la base de la méthodologie utilisée par Anderson, à partir d'une théorie non idéale et d'un cadre théorique contractuel, le problème de la répartition des tâches de soins doit être envisagé dans ses relations politiques, économiques et culturelles, afin d'être compris comme un problème systémique fondé sur la différence sexuelle. Cela nous permettra d'envisager une explication structurelle des désavantages systématiques imposés aux personnes en raison du sexe.

#### a) Inégalité de groupe

Selon Anderson, l'inégalité de groupe est comprise comme "des modes d'organisation sociale selon lesquels des groupes sociaux délimités sont soumis à des désavantages systématiques par rapport aux groupes dominants. Des inégalités sociales importantes, stables et systématiques à travers le monde sont liées à de nombreux types d'identités de groupe, telles que la race, le sexe, l'origine ethnique, la religion, la caste, la tribu, le clan, la lignée familiale et la citoyenneté nationale" (Anderson, 2010, 7).<sup>9</sup>

Donc, comme nous l'avons vérifié avec les statistiques, les inégalités générées par la répartition disproportionnée des tâches de soins peuvent être considérées comme une inégalité de groupe, car il est possible d'identifier une série de relations qui empêchent les

---

<sup>9</sup> Modes of social organization whereby bounded social groups are subject to systematic disadvantages in relation to dominant groups. Large, stable, systematic social inequalities across the world are tied to many kinds of group identities, as of race gender, ethnicity, religion, caste, tribe, clan, family line, and national citizenship.

femmes de participer de manière égale aux différents aspects de la vie sociale sur la base d'une répartition inégale du travail de soins. Et cela se manifeste dans une série de relations qui les placent en tant que groupe dans des conditions défavorables. En ce sens, chez Anderson, une relation entre deux personnes en tant que mode de conduite - une pratique ou une habitude conforme à un principe, une règle, un processus ou une norme selon lesquels une partie interagit avec (ou évite) l'autre partie ou agit de manière à affecter les intérêts ou l'autonomie de l'autre partie. La relation peut être en face à face ou médiatisée par des institutions telles que l'État (Anderson, 2010, 17).<sup>10</sup> Selon cette notion, nous pouvons dire que la surcharge de travail de soins subie par les femmes peut être considérée comme une inégalité de groupe car nous pouvons la reconnaître comme une pratique habituelle dans laquelle l'autre partie interagit de manière à affecter directement l'autonomie de ce groupe (les femmes), les plaçant ainsi dans une position défavorable pour accéder aux mêmes avantages sociaux que les autres membres de la société.

La vie des femmes est altérée à plusieurs égards, dont au moins trois d'entre eux peuvent être distingués : politique, économique et culturel. Dans la sphère politique, les inégalités entre les groupes sont clairement visibles à travers les données sur le leadership et la participation politique des femmes jusqu'en 2020. Sur plus de 200 pays, seuls 14 ont atteint une représentation féminine de 50% dans la direction d'un ministère gouvernemental, tandis que 9 pays n'ont aucune femme occupant de telles positions. En moyenne, la représentation féminine à ces postes dans le monde est de 20,7%. Concernant la représentation parlementaire des femmes, la situation est très similaire, avec 24,7%, qui varie selon les régions.<sup>11</sup> (UN WOMEN,2020,1)

---

<sup>10</sup> A relation between two people as a mode of conduct—a practice or habit in accordance with a principle, rule, process, or norm by which one party interacts with (or avoids) the other party or acts in ways that affect the other party's interests or autonomy. The relation may be face-to-face or mediated by institutions such as the state (Anderson, 2010, 17).

<sup>11</sup> Les chiffres varient de la région des pays nordiques, qui est la plus égale pour les femmes avec 43,9% au moins égal, étant celle du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord avec 16,6%, le rapport détaillé est disponible sur ONU FEMMES:

[https://www.unwomen.org//media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2020/women\\_in-politics-map-2020-es.pdf?la=es&vs=828](https://www.unwomen.org//media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2020/women_in-politics-map-2020-es.pdf?la=es&vs=828) Consulté le 29 décembre 2020

Avec les chiffres au 1er janvier 2023 sur la participation des femmes en politique, publiés dans le rapport de l'Union interparlementaire de l'ONU en collaboration avec ONU Femmes, le Mexique est passé de la 6e place qu'il occupait dans le rapport de 2021 au 4e rang en termes de pourcentage de femmes au Parlement ou dans l'une des chambres des représentants. Cela représente une progression de 1,8 %, passant d'une représentation de 48,2 % en 2021 à 50 % en 2023. Une proportion qui se maintient par rapport à l'avancée générale de toutes

Dans le domaine économique, comme cela a été montré, il existe de graves inégalités horizontales et verticales, qui les placent également dans une situation de désavantage et de vulnérabilité en tant que groupe. Cette situation a été encore aggravée par les effets de la quarantaine, car on considère que dans la plupart des pays d'Amérique latine, les femmes ont augmenté de plus de 30 pour cent le temps consacré aux tâches de soins et nombre d'entre elles doivent combiner ce temps avec le télétravail, ce qui implique une double journée de travail. (Bango, 2020, 15)

Dans le domaine social, il persiste encore de nombreuses pratiques basées sur des préjugés, comme l'explique Anderson, qui sont rationalisées pour expliquer les désavantages dans la relation en raison de la prétendue absence de compétences naturelles du sexe féminin ou de ses caractéristiques essentielles. Cela se traduit par une série de relations fondées sur de tels préjugés, qui sont injustes en elles-mêmes. Une forme grave d'interaction sociale basée sur les préjugés et la stigmatisation consiste à traiter les femmes comme inférieures et subordonnées à leurs maris dans le domaine domestique, où l'homme est considéré comme ayant une capacité rationnelle supérieure et donc devant prendre les décisions au foyer, tandis que la femme est chargée de l'éducation et de l'élevage des enfants. Un autre exemple est la croyance que les femmes sont naturellement plus aptes à effectuer des travaux de soin et sont donc responsables de les réaliser, ce qui n'a pas de base scientifique mais est plutôt lié à des rôles culturellement assignés (Beauvoir, 1949)

Comme nous pouvons le constater, il existe toute une série de relations où les femmes sont exclues des emplois les mieux rémunérés, de la représentation politique, et dans de nombreux pays, elles sont également marginalisées dans le domaine de l'éducation, que ce soit de facto ou de jure. Il est donc possible de comprendre quelles sont les formes d'inégalité

---

les régions. (ONU Femmes, 2021 disponible : <https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2021/Women-in-politics-2021-es.pdf>, Récupéré : 13 mars 2024, ONU Femmes 2023, disponible en : <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2023-05/Women-in-politics-2023-es.pdf>, Récupéré le 13 mars 2024).

Cependant, il est remarquable qu'en ce qui concerne le pourcentage de femmes occupant un poste de haut niveau dans la structure gouvernementale, sa position a diminué de 4 places, passant de la 22e à la 26e place en deux ans.

Un autre élément important est que bien que la représentativité des femmes ait augmenté au cours des deux dernières années, il est également pertinent de noter qu'elles ont perdu des postes de grande importance, tels que la présidence du parlement. Ceci est également observable sur la carte fournie par ce rapport.

de groupe qui produisent et reproduisent ces disparités, en suivant la pensée d'Anderson. Selon elle, « les inégalités de groupe surviennent lorsqu'un groupe acquiert une position dominante par rapport à un bien essentiel tel que la terre ou l'éducation, et pratique la fermeture sociale pour empêcher d'autres groupes d'accéder à ces biens, les soumettant ainsi à des conditions de subordination » (Anderson, 2010, 21).<sup>12</sup>

#### b) Formes d'inégalité de groupe

Afin de pouvoir effectuer une analyse qui contient les différents aspects de la vie sociale dont un groupe subit l'inégalité et avec elle la ségrégation, par le fait même d'être déterminé en tant que groupe social, il est nécessaire de trouver les catégories de ladite analyse. En d'autres termes, ces catégories nous permettront de réaliser ce que Anderson a défini comme une analyse structurelle et, de là, d'appliquer sa théorie pour déterminer si une inégalité de groupe est présente à un niveau structurel au sein de la société. Pour expliquer pourquoi les travaux de soins génèrent différents types d'inégalités de groupe, nous allons explorer brièvement la proposition d'Anderson sur les types d'inégalités de groupe qui constituent et renforcent les relations d'oppression entre dominants et dominés. Pour soutenir sa proposition, Anderson analyse et critique la théorie de Tilly, en particulier parce qu'elle considère comme insuffisante l'étendue des mécanismes d'inégalité de groupe qui excluent les groupes de l'accès aux biens matériels, mais dont les mécanismes n'envisagent pas d'autres formes d'exclusion, comme la violence. Pour Anderson, « La théorie de Tilly se concentre sur les mécanismes économiques (l'accaparement des opportunités, exploitation), culturels (adaptation) et compétitifs (émulation) de l'inégalité, en excluant d'autres causes », mais elle néglige les mécanismes qui ont été importants, comme la violence, par exemple. Pour elle, « La violence était un moyen fondamental de propager l'inégalité raciale dans l'histoire de l'impérialisme et a joué des rôles clés dans le maintien de l'esclavage aux États-Unis et de son système successeur de suprématie blanche ». (Anderson, 2020, 11)

C'est pourquoi la théorie relationnelle d'Anderson considère la typologie des modes d'oppression intergroupe d'Iris Young comme plus pertinente pour comprendre les formes

---

<sup>12</sup> Group inequalities arise when a group has acquired a dominant position with respect to a critical good such as land or education and practices social closure to prevent other groups from getting access to these goods, except on subordinating terms.

injustes de relations intergroupes. « Son récit nous aide à voir que ces relations sociales ne sont pas seulement des causes de distributions injustes de biens matériels, mais injustes en elles-mêmes » (Anderson, 2010, 14).

Une autre typologie importante concernant la manière dont les groupes sociaux dominés sont affectés est celle proposée par Iris Young (1990), qui propose cinq formes d'injustices dans les relations intergroupes : l'exploitation, la marginalisation, la violence, l'impérialisme culturel et l'impuissance.

Ces catégories sont proposées à partir de l'interprétation du concept de domination, qui « doit être comprise comme structurelle précisément parce que les contraintes que subissent les gens sont généralement le produit intentionnel ou non des actions de nombreuses personnes, comme des actions qui permettent le pouvoir de juges... Dans un système de domination, certaines personnes peuvent être identifiées comme plus puissantes et d'autres comme relativement impuissantes »<sup>13</sup> (Young, 1990, 32) En se basant sur la pertinence de cette typologie, Anderson, les reprend et élargit leur portée, concluant que la ségrégation d'un certain groupe ne se limite pas au lieu de travail comme Young le supposait, mais que cette ségrégation peut être étendue à des domaines tels que l'éducation, l'espace public, entre autres. Provoquer un effet dévastateur par rapport aux inégalités entre les groupes sociaux

Donc suivant ce type d'analyse structurelle et basée sur les données empiriques montrées, nous aborderons chacun de ces éléments.

### **Exploitation.**

L'exploitation selon Tilly, basée sur la pensée de Max Weber, qui semble appropriée à Anderson, considère qu'elle est la relation commune entre les groupes dominants et dominés dans laquelle le groupe dominant contrôle des actifs importants tels que la terre, l'éducation, la technologie militaire et permet l'accès des groupes dominés à ces actifs, mais les prive d'une partie de leur contribution productive (Anderson, 2010, p. 8). En termes marxistes, l'exploitation peut être définie comme « l'extrapolation du surplus de travail à tous

---

<sup>13</sup> Domination must be understood as structural precisely because the constraints that people experience are usually the intended or unintended product of the actions of many people, like de actions which enable the judge's power... Within a system of domination some people can be identified as more powerful and others as relatively powerless

les producteurs directs, » (Reyes Sáenz, 2016, 57) et Et d'autre part, selon Marx, dans la société capitaliste, tout moyen de production sert de capital, car il procure à son possesseur, par un travail salarié, de la plus-value. (Marx, 1919) Par conséquent, nous pouvons interpréter que les travaux de soins ne sont pas considérés comme des contributeurs ou des producteurs d'un travail rémunéré ou de plus-value, ce qui les rend depuis longtemps invisibles en termes économiques mais significatifs en termes de bien-être et de degré de nécessité qu'ils représentent pour une personne et pour la société.

Pour Federici, Marx examine l'accumulation primitive du point de vue du prolétariat salarié masculin et du développement de la production de marchandises, donc elle propose de l'examiner du point de vue des changements qu'elle a introduits dans la position sociale des femmes et dans la production de la force de travail. « Ainsi, ma description de l'accumulation primitive inclut un ensemble de phénomènes historiques absents chez Marx, et pourtant, ils ont été extrêmement importants pour l'accumulation capitaliste. Ceux-ci comprennent : i) le développement d'une nouvelle division sexuelle du travail qui subordonne le travail des femmes et la fonction reproductive des femmes à la reproduction de la force de travail ; ii) la construction d'un nouvel ordre patriarcal, basé sur l'exclusion des femmes du travail rémunéré et leur subordination aux hommes ; iii) la mécanisation du corps prolétaire et sa transformation, dans le cas des femmes, en une machine pour la production de nouveaux travailleurs ». (Federici, 2004, 18)

De cette manière, Federici retrouve et systématise les causes socio-économiques aux XVIe et XVIIe siècles qui ont conduit au changement de la division sexuelle du travail et qui ont nié toute valeur économique de ce qu'on a appelé le travail domestique. Et il a été un élément fondamental dans sa forme d'accumulation originale, pour le développement du capitalisme.<sup>14</sup>

Pour Federici, « La différence de pouvoir entre les femmes et les hommes et la dissimulation du travail non rémunéré des femmes derrière l'écran de l'infériorité naturelle, a permis au capitalisme d'élargir considérablement la partie non rémunérée de la journée de travail et d'utiliser les salaires (masculins) pour accumuler le travail féminin. Dans de nombreux cas, ils ont également servi à détourner l'antagonisme de classe vers un

---

<sup>14</sup> Dans le chapitre sur l'accumulation et la dégradation des femmes, Federici explique en détail cette thèse.

antagonisme entre hommes et femmes » (Federici, 2010, 197) Ainsi, l'accumulation originelle a été avant tout une accumulation de différences, d'inégalités, de hiérarchies et divisions qui ont séparé les travailleurs les uns des autres et même d'eux-mêmes.

Ce la façon de concevoir le travail domestique, qui est principalement composé de tâches de soins, a conduit à son invisibilité, non seulement en termes économiques de sorte qu'il ne reçoit aucun type de rétribution monétaire aussi dans l'aspect sociaux, il n'est pas considéré comme digne en termes d'estime et reconnaissance de ceux qui l'exécutent et n'est plus valorisé socialement comme un travail nécessaire. Jusqu'à très récemment, le travail de soins était comptabilisé en termes économiques, qui en 2019 représentaient environ 9% du PIB mondial. (OIL, 2020b, 4) Ce chiffre ne se traduit en aucun avantage économique pour ceux qui effectuent ces tâches et dont le travail est extrapolé, nous pouvons donc considérer en ces termes qu'il existe une relation d'exploitation, injuste en soi même.

### **Marginalisation.**

La marginalisation est considérée comme la relation « par lequel un groupe de chômeurs chroniques est exclu des opportunités de participer à la vie productive. »<sup>15</sup> (Anderson, 2010, 13) Pour Anderson, la marginalisation et la ségrégation sont deux faces d'une même pièce, c'est-à-dire que si l'accès à un groupe social est limité en raison de sa race, de son genre, de sa religion, de sa langue, de sa couleur de peau, certains avantages sociaux auxquels ils ne peuvent pas accéder de manière équitable par rapport au groupe dominant, ils sont donc marginalisés car les biens dont bénéficie le groupe dominant ne circulent pas au-delà de certaines limites. La marginalisation ne se limite pas au lieu de travail, elle s'étend comme une forme d'oppression systémique à d'autres domaines tels que l'éducation, les espaces publics, le logement ou tout avantage social de telle sorte que le groupe dominé est illégitimement séparé de l'accès à ceux-ci, ce qui implique « Ils équivalent à l'exclusion systématique des groupes subordonnés de l'accès aux opportunités de participer de manière significative à la vie sociale. »<sup>16</sup> (Anderson, 2010, 14)

---

<sup>15</sup> Whereby a chronically unemployed group is excluded from opportunities to participate in productive life (Anderson, 2010, 13)

<sup>16</sup> They amount to systematic exclusion of subordinated groups from access to opportunities to participate meaningfully in social life. (Anderson,2010,14)

Dans le cas des femmes, on estime que l'une des conséquences les plus graves de la répartition inéquitable du travail de soins est la marginalisation des femmes dans le domaine économique, politique et éducatif, en raison de l'appauvrissement du temps des femmes, ainsi que du manque de ressources dû à l'exploitation.

Selon l'Organisation internationale du travail, la quantité très inégale de travaux de soins effectués par les femmes et les filles des groupes socialement défavorisés, de manière non rémunérée, les limite et les désavantage dans de nombreux aspects, « à la fois leur disponibilité pour entreprendre un emploi rémunéré et le type et la qualité des emplois auxquels elles peuvent accéder... le fardeau disproportionné du travail de soins non rémunéré également impacte le nombre d'heures consacrées à un travail rémunéré, entraînant une « pénalité d'emploi de la maternité », qui affecte également le salaire et le revenu des aidants non rémunérés. Cet ensemble de conditions défavorables a d'autres conséquences : créer des écarts entre les sexes dans l'épargne et les actifs, restreindre davantage le pouvoir de décision des femmes au sein des ménages, restreindre leur accès à la protection sociale et, en fin de compte, limiter leur jouissance globale des droits humains (OIT, 2020, 10-11).<sup>17</sup>

D'autre part, en reprenant la réinterprétation du contrat social par Carole Pateman (1988), où ... établit principalement des relations politiques qui ne sont pas dissociées des relations économiques et, bien sûr, des relations sociales découlant de la théorie du contrat social examinées à partir de la différence sexuelle, les conséquences de l'inégalité des travaux de soin sont également politiques.

Pour Pateman, le contrat social n'était pas fondé sur la neutralité vis-à-vis de la différence sexuelle au contraire, le pacte initial ne considérait pas la participation des femmes à égalité, puisqu'elles étaient incluses d'une manière particulière dans un contrat qui a été

---

<sup>17</sup> The unequal, and often large, amount of unpaid care work carried out mainly by women and girls from socially disadvantaged groups constrains both their availability to undertake paid employment and the type and quality of jobs they can access...the disproportionate burden of unpaid care work also impacts the number of hours spent in paid work, resulting in a “motherhood employment penalty”, which also affects unpaid careers’ pay and income. This set of unfavorable conditions has further consequences: creating gender gaps in savings and assets, placing further restraints on women’s decision-making power within households, restraining their access to social protection and, ultimately, limiting their overall enjoyment of human rights. (ILO, 2020, 10-11)

subsumé par le pacte originel ce n'était qu'un contrat sexuel, qui est passé inaperçu des contractualistes parce que, selon Pateman, la théorie contractuelle a été construite dans la division sexuelle des sphères publique et privée, de sorte que les relations avec les femmes ont rendues invisibles dedans la sphère privée ou domestique.

Le concept de contrat sexuel explique, à travers une réinterprétation des théoriciens du contrat social, comment le pacte fondé sur la différence sexuelle, qui plaçait les femmes dans des relations d'oppression et de domination, s'est formalisé lors de la transition de l'état naturel à l'état civil, à travers le contrat de mariage. Ce contrat garantissait à une partie l'accès au corps des femmes, à la procréation, à leur travail non rémunéré, tandis qu'il séparait les femmes de la vie civile, c'est-à-dire de la sphère politique, en leur refusant presque tous les droits civils, y compris l'éducation, les confinant ainsi exclusivement au foyer. « Les relations conjugales font partie d'une division sexuelle du travail et d'une structure de subordination qui s'étend de la maison privée à l'arène publique du marché capitaliste » (Pateman, 1988, 115).

### **Violence.**

Le problème de la violence contre les femmes est une question très délicate en raison de ses graves conséquences, qui ont également été aggravées par la pandémie, surtout au Mexique et en Amérique latine<sup>18</sup>, les violences sexuelles au foyer, les disparitions, les féminicides sont une réalité qui doit être prise en compte et repenser, au-delà d'un exercice théorique comme un moyen de prendre des mesures précises qui changent cette réalité. D'après les données apportés par la Commission of Gender Equality Observatory for Latin America and the Caribbean dans le cadre d'un document publié par The Economic Commission for Latin America and the Caribbean (ECLAC) en 2019, 4 640 cas de féminicide ont été enregistrés dans 24 pays (18 en Amérique latine et 6 dans les Caraïbes).<sup>19</sup> (ECLAC, 2020 d, 3) Le phénomène de la violence vers les femmes comme a été mentionné, s'est accru

---

<sup>18</sup> Seulement au Mexique, selon le Secrétariat Exécutif du Système national de Sécurité Publique (SESNSP) Les appels d'urgence ont augmenté de près de 50% au cours des mois de mars à octobre 2020. Les féminicides ont augmenté de 10% par rapport à 2019, soit 10,3 féminicides par jour et en 2021 ce chiffre a atteint 10,4.

Pour consulter le rapport détaillé sur la violence à l'égard des femmes avec les données disponibles au 30 octobre 2020, le lien est mis à disposition :

[https://drive.google.com/file/d/1err78aRUv63aU1\\_HipYKE\\_VgAcEdC2tN/view](https://drive.google.com/file/d/1err78aRUv63aU1_HipYKE_VgAcEdC2tN/view).

<sup>19</sup> In 2019, 4,640 cases of femicide were recorded in 24 countries (18 in Latin America and 6 in the Caribbean).

en raison de la crise sanitaire, en particulier les violences exercées au sein du foyer, les féminicides ont également connu une augmentation malgré les mesures de distanciation sociale que la plupart des pays d'Amérique latine ont mises en œuvre pendant cette période.

C'est précisément parce qu'il ne faut pas le voir comme un problème isolé, encore moins comme un problème à caractère domestique, mais comme Elizabeth Anderson le propose dans ce que nous avons suivi jusqu'à ce point, comme une théorie relationnelle qui trouve toutes les dimensions qui sont affectées par la violence contre les femmes, en particulier des dimensions politiques et symboliques, qui ont été largement étudiées surtout en Amérique latine, entre autres par Rita Segato (2003, 2014, 2017, 2018) et Marcela Lagarde(2011).

Anderson affirme dans *The imperative of integration* que « La violence a souvent été utilisée comme un outil pour renforcer la ségrégation. »<sup>20</sup> (Anderson, 2010, 16) Il convient de mentionner que la violence n'est pas exclusivement de nature physique, bien qu'elle soit la plus notoire et la plus facile à identifier. Comme nous le savons, il existe différents types de violence, mais ce qui leur est commun c'est le pouvoir coercitif qui s'exerce sur le sujet passive en ce cas, sur le group dominé qui non seulement génère des inégalités, mais pire encore génère des dommages concrets à l'intégrité des personnes et aussi la peur, qui en combinaison avec les autres formes d'inégalité contribuent à reproduire toutes les autres formes d'oppression et en est finalement la forme la plus grave en raison de ses conséquences.

Dans cette optique, Rita Segato a minutieusement examiné le problème de la violence en tant que question d'envergure structurelle, identifiant la violence à l'égard des femmes comme un moyen de perpétuer les relations de domination. Elle considère que la violence « Ne s'agit pas simplement d'une conséquence de pathologies individuelles ni, à l'autre extrême, d'un résultat automatique de la domination masculine exercée par les hommes, mais d'un mandat. L'idée de mandat renvoie ici à l'impératif et à la condition nécessaire de la reproduction du genre comme une structure de relations entre positions marquées par un différentiel hiérarchique et une instance paradigmatique de tous les autres ordres de statut - racial, de classe, entre nations ou régions » (Segato, 2003, 13)

---

<sup>20</sup> violence has often been used as a tool for enforcing segregation (Anderson,2010, 16)

La question de la violence en relation avec la répartition des tâches de soins est liée à la complexité des relations souvent perçues comme domestiques. Comme l'a souligné Pateman (1988), dans ces relations, les femmes sont souvent contractuellement obligées de fournir des soins, considérés comme une responsabilité naturelle basée sur les différences sexuelles. Bien que le droit des femmes à une vie exempte de violence ait été officiellement reconnu dans les sphères publique, privée et sociale, dans la pratique, la violence à leur rencontre persiste. Dans de nombreuses situations, elle demeure une forme d'interaction normalisée au sein des familles où les rôles des femmes restent subordonnés, les assignant principalement à des fonctions de soins, tandis que les hommes occupent des rôles productifs et dominants.

Il convient de mentionner que la violence dite « domestique »<sup>21</sup> est la forme la plus courante de violence contre les femmes. (Segato, 2003, 22)

### **Impérialisme culturel**

Impérialisme culturel est défini comme « L'imposition de la culture et des interprétations du monde d'un groupe dominant à des groupes subordonnés. Elle inclut la répression des pratiques culturelles légitimes d'un groupe. »<sup>22</sup> (Anderson, 2010, 13) Anderson considère que la catégorie Impérialisme Culturel de Young fusionne deux phénomènes : l'imposition culturelle et la stigmatisation. Dans le cas de la répartition des tâches de soins, les deux phénomènes se produisent.

D'une part, il est possible de trouver des éléments pour établir une relation entre cette forme d'inégalité de groupe qui, combinée avec d'autres formes, consolide l'inégalité de genre, en particulier dans certaines régions du monde.

Depuis très tôt dans l'histoire des idées, il a été argumenté soit du naturalisme, de l'essentialisme ou d'un autre courant de pensée, non seulement la différence basée sur le sexe mais même l'infériorité des femmes, pour n'en citer que quelques-uns, Aristote ou Rousseau.

---

<sup>21</sup> Le sens domestique fait référence à la violence au sein des relations familiales et pour des raisons de genre, ce ne veut pas dire chez Segato qu'elle est comprise comme relevant exclusivement de la sphère privée.

<sup>22</sup> The imposition of a dominant group's culture and interpretations of the world on subordinate groups. It includes the repression of a group's legitimate cultural practices

D'autre part, la stigmatisation est le mécanisme qui perpétue le stéréotype de genre selon lequel les femmes sont naturellement douées pour prendre soin des autres. Cette stigmatisation est alimentée d'un côté par la sur-représentation des femmes dans le domaine des soins, qu'elles soient rémunérées ou non. D'un autre côté, elle est renforcée par l'internalisation de normes sociales où les femmes elles-mêmes assument naturellement la responsabilité de ces tâches. Il est donc impératif de rendre visible ces inégalités, ainsi que les formes d'inégalités de groupe et les mécanismes par lesquels l'oppression se reproduit.

Cela pourrait constituer une manière de remettre en question les pratiques sociales qui engendrent et perpétuent les stéréotypes de genre.

## **Conclusion**

Les inégalités dans la répartition du travail de soins se sont aggravées notamment dans le contexte de la crise sanitaire provoquée par le COVID -19, en particulier pour les femmes dans des régions comme l'Amérique latine et particulièrement au Mexique, cette situation rend visible la nécessité de mener des analyses complexes qui nous aident à trouver des solutions à différents niveaux de la vie sociale. Particulièrement pour deux raisons d'une urgence extrême dans le cas du Mexique : l'économie des femmes et la violence à leur rencontre.

Selon les données de l'INEGI, la violence en général contre les femmes, c'est-à-dire celle qui englobe tous ses types, tels que la violence psychologique, sexuelle, physique, économique, patrimoniale et la discrimination, a augmenté de 4 points de pourcentage entre 2016 et 2021 et particulièrement en 2021, l'INEGI a rapporté une prévalence de violence contre les femmes de plus de 15 ans tout au long de leur vie, avec le chiffre le plus élevé dans l'État de México à 78,7% et le chiffre le plus bas au Chiapas à 48,7%.

Le problème de l'économie des femmes est également une question en suspens, car l'Annuaire statistique et géographique des États-Unis mexicains 2021-2022 élaboré par l'INEGI indique que, en moyenne, les femmes passent 37,9 heures par semaine à travailler rémunérées, tandis que les hommes en passent 47,7 heures. D'autre part, les femmes passent 39,7 heures par semaine à effectuer un travail non rémunéré à domicile, contre 15,2 heures pour les hommes. Ces données n'incluent pas les soins passifs, qui se réfèrent aux activités

simultanées ou secondaires pendant lesquelles on veille ou on prend soin d'une autre personne tout en effectuant une autre activité (principale). (INEGI, 2022, 102)

La révision des données empiriques avec une perspective différente, qui aide à les mettre en relation avec des catégories traitant du problème des inégalités structurelles, est nécessaire et urgente pour éviter des politiques publiques telles que la fermeture des garderies, qui ont eu un impact négatif sur la vie des femmes et ont violé le droit des enfants au soins. Et au contraire, mettre en œuvre des politiques qui contribuent à réduire l'écart de temps consacré aux travaux de soin entre hommes et femmes, et qui favorisent la participation égalitaire en tant que question de justice sociale.

C'est pourquoi la proposition d'Anderson semble tout à fait appropriée pour mettre en relation les données fournies par diverses études réalisées par des institutions publiques et privées qui, dans une perspective non idéale telle que la théorie relationnelle de l'inégalité nous permet de comprendre le problème qui se pose comme un sujet d'inégalité de groupe au niveau structurel, c'est-à-dire en interreliant les différents aspects tels qu'économique, politique, culturel et social, etc.

La clarification et la distinction conceptuelle des différentes formes d'inégalités de groupe liées aux données empiriques sont un outil qui permet, au-delà de l'exercice théorique, un véritable moyen de localiser « Déficiences injustes dans l'ordre social plutôt que dans les injustices innées des gens »<sup>23</sup> (Anderson, 1999, 336) et avec cela donne la possibilité de rechercher des solutions appropriées pour une société plus juste et démocratique.

À travers l'interprétation des données empiriques tirées des études mentionnées de la proposition d'Elizabeth Anderson, il est vérifié que l'inégalité notoire dans le travail de soins, en particulier dans le contexte de la crise sanitaire, n'est pas un phénomène à sens unique, elle a plutôt une base profonde d'inégalités qui se constitue en différentes dimensions, Cette conclusion nous amène à « voir comment les injustices peuvent être mieux réparées en changeant les normes sociales et la structure des biens publics qu'en redistribuant les ressources. »<sup>24</sup> (Anderson, 1999, 337) pour apporter des solutions concrètes mais

---

<sup>23</sup> deficiencies in the social order rather than in people's innate endowments. (Anderson, 1999, 336)

<sup>24</sup> It lets us see how injustices may be better remedied by changing social norms and the structure of public goods than by redistributing resources. (Anderson, 1999, 337)

interdépendantes dans ces différentes sphères, ce qui signifie que les réponses ne sont pas des mesures palliatives mais des solutions à un niveau structurel qui aide à résoudre le problème des inégalités, dans un sens plus juste et démocratique. Il est temps de parler du travail de soin.

## Bibliographie

Anderson, E. (2010). *The Imperative of Integration*. New Jersey, United States: Princeton.

Anderson, E. (Enero de 1999). *What is the point of equality*. *Revue Ethics* (2), pp.287-337.

Arteaga-Aguirre, Catalina; Cabezas-Cartagena, Valentina; Ramírez-Cid, Fernanda (2021). *Mujeres, teletrabajo y estrategias de cuidados en el contexto de pandemia en Chile*. *Revista CS*, 35, 11-39. <https://doi.org/10.18046/recs.i35.4879>

Boccardo, Giorgio; Andrade, Valentina (2020). *Trabajar en tiempos de pandemia. Trabajadoras y trabajadores de los servicios públicos en Chile*. Recuperado de [http://pop-umbrella.s3.amazonaws.com/uploads/cdc72295-b9db-4baf-aab0-46461d86bd55\\_Trabajar\\_en\\_Tiempos\\_de\\_Pandemia\\_Informe\\_de\\_Resultados.pdf](http://pop-umbrella.s3.amazonaws.com/uploads/cdc72295-b9db-4baf-aab0-46461d86bd55_Trabajar_en_Tiempos_de_Pandemia_Informe_de_Resultados.pdf)

Code du travail, art. L1222-9, 5 septembre 2018, (France).

Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL) (2020a). *La pandemia del COVID-19 profundiza la crisis de los cuidados en América Latina y el Caribe*, Santiago, Chile: CEPAL.

Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL) (2020b.) *Cuidados en América Latina y el Caribe en tiempos de COVID-19. Hacia sistemas integrales para fortalecer la respuesta y la recuperación*, Agosto: CEPAL- ONU Mujeres.

Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL) (2020c). *América Latina y el Caribe ante la pandemia del COVID-19: efectos económicos y sociales, Informe Especial COVID-19*, N° 1. Santiago, Chile: CEPAL.

Di Pasquale, E., Iglesias-Onofrio, M., Pérez de Guzmán, S., Viego, V. (2021) *Teletrabajo, vida cotidiana y desigualdades de género en Iberoamerica. La experiencia del confinamiento originado por la COVID-19 como laboratorio*, *Revista de Economía Crítica* (31) <https://nulan.mdp.edu.ar/id/eprint/3513/1/actis-et-al-2021.pdf>.

Economic Commission for Latin America and the Caribbean (ECLAC) (2020). *Addressing violence against women and girls during and after the COVID-19 pandemic requires, FINANCING, RESPONSES, PREVENTION AND DATA COMPILATION*, ECLAC, UN.

Federici, S. (2004). *Caliban and the Witch: Women, the body and primitive accumulation*. New York, United States: Autonomedia.

Fondo de las Naciones Unidas para la Infancia (UNICEF) (2020). “*COVID-19: Más del 95 por ciento de niños, niñas y adolescentes está fuera de las escuelas en América Latina y el Caribe*”, 23 de marzo. Recuperé: <https://www.unicef.org/lac/comunicados-prensa/covid-19-mas-del-95-por-ciento-de-ninos-yni%C3%B1as-esta-fuera-de-las-escuelas>.

Fraser, Nancy (2014) Conferencia: *El destino de la igualdad en un mundo financiero*, Cátedra Globalización y Democracia, Universidad Diego Portales, Santiago de Chile.

Gender Equality Observatory for Latin America and the Caribbean, (GELA-UN) (2019). *Total Work time*, UN Recuperado de: <https://oig.cepal.org/en/indicators/total-work-time>.

<https://www.ipu.org/resources/publications/infographics/2020-03/women-in-politics-2020>.

Instituto Nacional de Estadística y Geografía (INEGI) (2019) *Encuesta Nacional sobre el Uso del Tiempo*, Ciudad de México, México: INEGI.

Instituto Nacional de Estadística y Geografía (INEGI) (2023) *Anuario estadístico y geográfico de los Estados Unidos Mexicanos. Hombres y Mujeres 2021-2022*, Ciudad de México, México: INEGI.

International Labour Organization (ILO) (2018). *Care work and care jobs for the future of decent work*. Geneva, Italy: International Labour Office.

International Labour Organization (ILO) (2018b). *Care work and care jobs for the future of decent work, Executive Summary*. Geneva, Italy: International Labour Office.

Kunkel Fioramonti, Macarena (2021) *La pandemia invisible: reflexiones sobre la desigualdad de género en el teletrabajo*, XIV Jornadas de sociología, Universidad de Buenos Aires, Argentina, Recuperé: [https://jornadasdesociologia2021.sociales.uba.ar/wp-content/uploads/ponencias2021/1206\\_829.pdf](https://jornadasdesociologia2021.sociales.uba.ar/wp-content/uploads/ponencias2021/1206_829.pdf)

Marx, K (1919) *Le Capital*. Édition populaire (résumés-extraits) par, Julien Berchardt, Paris, Disponible : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.mak.cap1>

Organización Internacional del trabajo (OIT) (2017) *Panorama Laboral 2017. América Latina y el Caribe*, Lima: OIT.

Organización Internacional del Trabajo (OIT) (2019.) *El trabajo de cuidados y los trabajadores del cuidado para un futuro con trabajo decente*. Ginebra, Suiza: Oficina Internacional de Trabajo.

Organización Internacional del trabajo (OIT) (2020) *El teletrabajo durante la pandemia de COVID-19 y después de ella. Guía Práctica*, Ginebra: OIT.

OXFAM GB (2020). Coffey Claire, Espinoza Revollo Patricia, Harvey Rowan, Lawson Max, *Time to care. Unpaid and underpaid care work and the global inequality crisis*, Oxfam house, Oxford, UK.

OXFAM México (2019). *Trabajos de cuidados y desigualdad*, Ciudad de México, México: OXFAM.

Parlement européen (2022) *Télétravail, travail de soins non rémunérés et santé mentale durant la pandémie de Covid-19*.

Recuperé :

<https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20220303STO24641/teletravail-soins-non-remuneres-et-sante-mentale-durant-la-pandemie-de-covid-19> le 12 mars de 2024.

Pateman, C. (1988). *The sexual contract*. Oxford, United Kingdom: Oxford Polity Press.

Pernet and Testard (2020) Les effets du télétravail sur l'égalité hommes-femmes et l'organisation du travail. Roland Berger, Recuperé : <https://www.rolandberger.com/fr/Insights/Publications/La-paradoxe-du-t%C3%A9l%C3%A9travail.html>, le 12 mars 2024.

Reyes Sáenz, L.D. (2016). *El concepto de explotación en Marx*. (Tesis de pregrado) Facultad de Filosofía y Letras de la Universidad Nacional Autónoma de México, Ciudad de México, México.

Sapia Alvarez, V. *El impacto del teletrabajo en las tareas de cuidados; experiencias de mujeres, trabajadoras y madres durante la pandemia de Covid-19: período comprendido entre el año 2020 y 2021*. Estudio de caso [en línea] Tesis de grado. Montevideo: Udelar. FCS, 2022

Secretariado Ejecutivo del Sistema Nacional de Seguridad Pública (SESNSP) (2020). *Información sobre violencia contra las mujeres, incidencia delictiva y llamadas de emergencia 911*. Secretaría de Seguridad y Protección Ciudadana. Recuperé en: <https://www.gob.mx/sesnsp/articulos/informacion-sobre-violencia-contra-las-mujeres-incidencia-delictiva-y-llamadas-de-emergencia-9-1-1-febrero-2019>.

Segato, R. (2003). *Las estructuras elementales de la violencia*. Buenos Aires, Argentina: Universidad Nacional de Quilmes.

Tilly, C. (1999) *Durable Inequality*. L.A, United States of America: University of California Press.

UN WOMEN and IU (Interparliamentary Union, United Nations) (2020). *Women in politics 2020*, Recuperé en :

Union parlamentaria ONU y ONU Mujeres 2021, *Mujeres en la política 2021*. Disponible <https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2021/Women-in-politics-2021-es.pdf>

Union parlamentaria ONU y ONU Mujeres 2023, *Mujeres en la política 2023*. <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2023-05/Women-in-politics-2023-es.pdf>

Vaca Trigo, I. (2019). *Oportunidades y Desafíos para la autonomía de las mujeres en el futuro escenario del trabajo*, Serie Asuntos de género N°154. Santiago, Chile: CEPAL ONU.

Villa Sánchez, S. (2019). *Las políticas de cuidados en México ¿Quién cuida y cómo se cuida?* Ciudad de México, México: Fundación Friedrich Ebert -Stiftung.

Young, I.M. (1990) *Justice and the politics of difference*, N.J, United States of America: Princeton University Press.

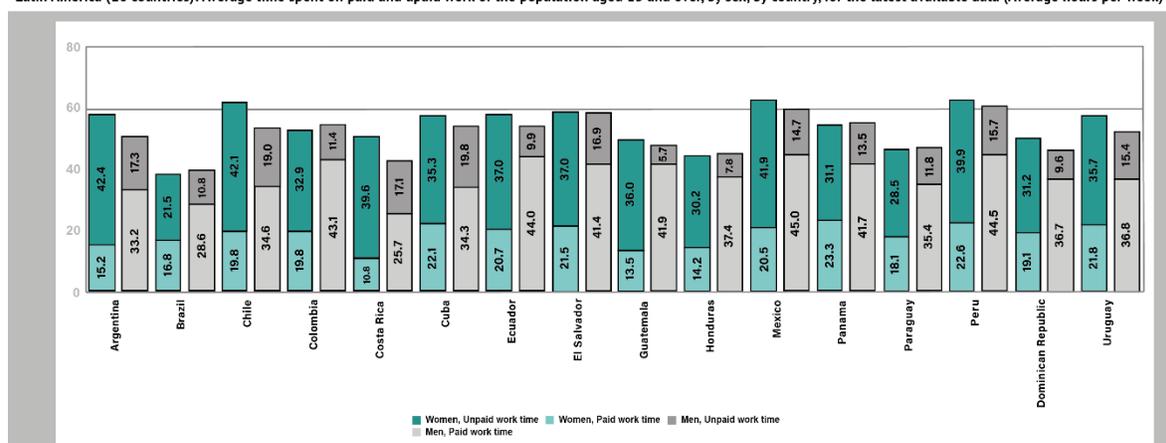
# ANNEXES

## ANNEXE 1

### TEMPS DE TRAVAIL TOTAL EN AMERIQUE LATINE PAR SEXE

#### Total work time

Latin America (16 countries): Average time spent on paid and unpaid work of the population aged 15 and over, by sex, by country, for the latest available data (Average hours per week)



Le temps de travail total est la somme du temps de travail rémunéré et du temps de travail non rémunéré. Il est mesuré en quantifiant le temps qu'une personne consacre au travail d'autoconsommation, au travail domestique non rémunéré et aux soins non rémunérés pour sa propre maison ou pour soutenir d'autres travaux ménagers.<sup>25</sup>

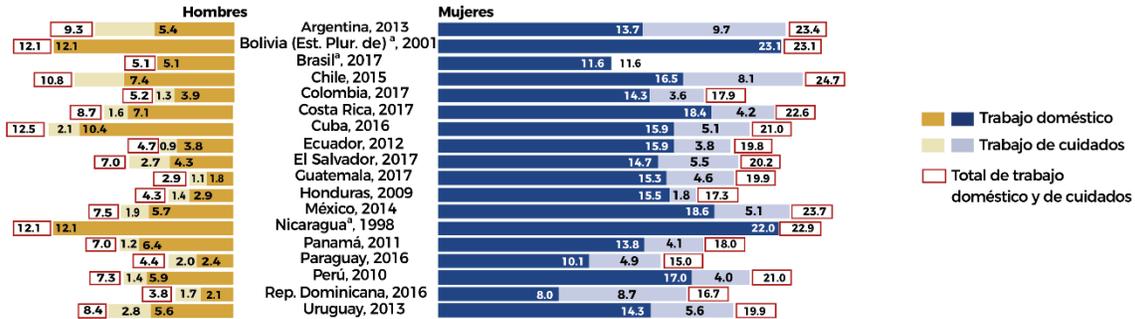
Source: (Gender Equality Observatory for Latin America and the Caribbean, 2019) Disponible: <https://oig.cepal.org/en/indicators/total-work-time>

<sup>25</sup> Total work time is the sum of paid work time and unpaid work time. It is measured by quantifying the time a person spent on self-consumption work, unpaid domestic work and unpaid care for their own home or to support other household work.

## ANNEXE 2

### AMERIQUE LATINE : TEMPS CONSACRE AUX TRAVAUX DOMESTIQUES ET DE SOINS NON REMUNERES, PAR SEXE ET TYPE DE TRAVAIL, DERNIERE ANNEE DISPONIBLE (2019)

América Latina (18 países): tiempo dedicado a trabajo doméstico y de cuidados no remunerado según sexo y tipo de trabajo, último año disponible (En porcentajes)



FUENTE: CEPAL (2019). La autonomía de las mujeres en escenarios económicos cambiantes, sobre la base del Observatorio de Igualdad de Género de América Latina y el Caribe (OIG). Repositorio de información sobre el uso del tiempo de América Latina y el Caribe [en línea] <https://big.cepal.org/es/infografias/repositorio-informacion-usotiempo-america-latina-caribe>.

Nota: La heterogeneidad de las fuentes de datos no permite la comparabilidad entre países. El objetivo de este gráfico es mostrar las tendencias dentro de cada país. El trabajo doméstico se refiere a las actividades de producción de bienes y servicios para el consumo de los miembros del hogar u otros hogares. Los cuidados se refieren a todas las actividades de apoyo directo a miembros del hogar u otros hogares. Se considera la población de 15 años y más, excepto en el caso de la Argentina, en que se considera la población de 18 años y más, y de Cuba, en que se considera la población de 15 a 74 años. a No permite la desagregación entre trabajo doméstico y de cuidados. Naciones Unidas, World Population Prospects 2019 [base de datos en línea] <https://population.un.org/wpp/>.

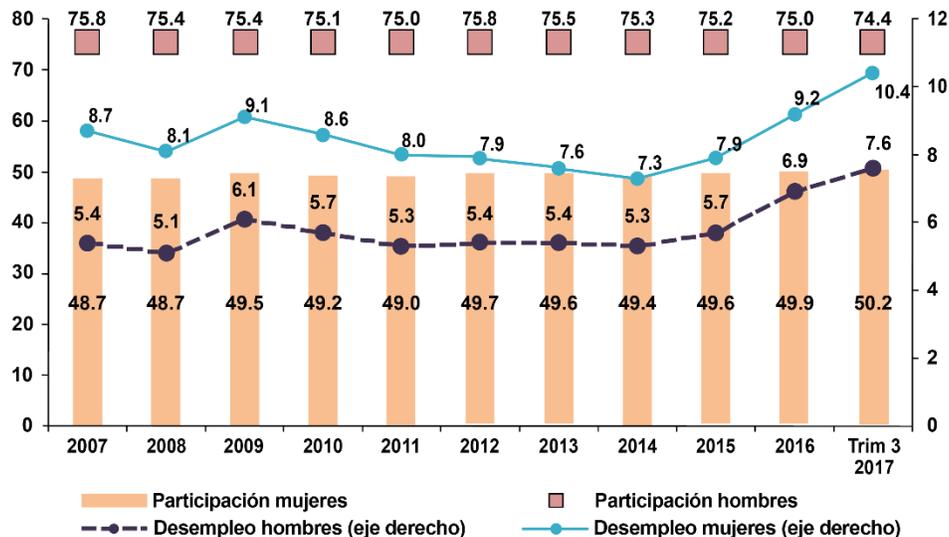
\* No permite la desagregación entre trabajo doméstico y de cuidados.

Source: (CEPAL, 2020b, 13)

## ANNEXE 3

### POURCENTAGE DE PARTICIPATION A L'EMPLOI REMUNERE PAR SEXE

América Latina y el Caribe (promedio ponderado de 24 países): evolución de la tasa de actividad y tasa de desempleo, según sexo, 2007-2017 (En porcentajes)



Fuente: Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL), sobre la base de "Panorama Laboral 2017. América Latina y el Caribe", Lima, OIT, 2017.

Source: (OIT, 2017 en Vaca Trigo, 2019,13)

#### ANNEXE 4

### AMERIQUE LATINE (MOYENNE PONDEREE 16 PAYS): REPARTITION DE LA POPULATION OCCUPEE PAR SECTEURS D'ACTIVITE ECONOMIQUE, 2016

**América Latina (promedio ponderado de 16 países): distribución de la población ocupada por sectores de la actividad económica, alrededor de 2016<sup>ab</sup>**  
(En porcentajes)



Fuente: Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL), sobre la base de las encuestas de hogares de los respectivos países. Banco de Datos de Encuestas de Hogares (BADEHOG).

<sup>a</sup> Los sectores de actividad económica se han estandarizado de acuerdo con la Clasificación Industrial Internacional Uniforme de todas las Actividades Económicas (CIIU). Rev.4.

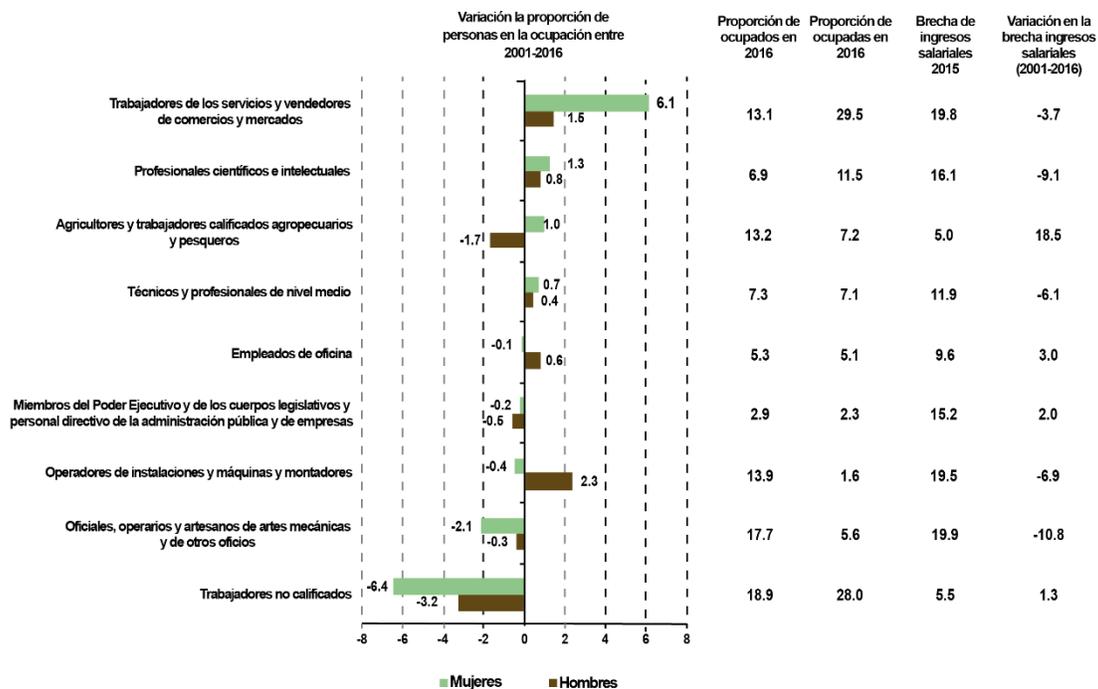
<sup>b</sup> Los datos corresponden al año 2016 para la Argentina, Colombia, Costa Rica, el Ecuador, Honduras, México, Panamá, el Perú, El Salvador y el Uruguay; al año 2015 para el Estado Plurinacional de Bolivia, el Brasil, Chile; y al año 2014 para Guatemala, Nicaragua y la República Bolivariana de Venezuela.

Source: (Vaca Trigo, 2019, 16)

## ANNEXE 5

### AMERIQUE LATINE (MOYENNE PONDEREE DE 9 PAYS): REPARTITION DE LA POPULATION OCCUPEE ET ECART DE SALAIRE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, PAR TYPE DE PROFESSION, PAR SEXE ET QUINTILES DE REVENU (2016)

A. Variación en la proporción de personas ocupadas, distribución de personas ocupadas según tipo de ocupación, brecha salarial entre mujeres y hombres y variación en las brechas de ingresos salariales entre hombres y mujeres, según sexo, 2016



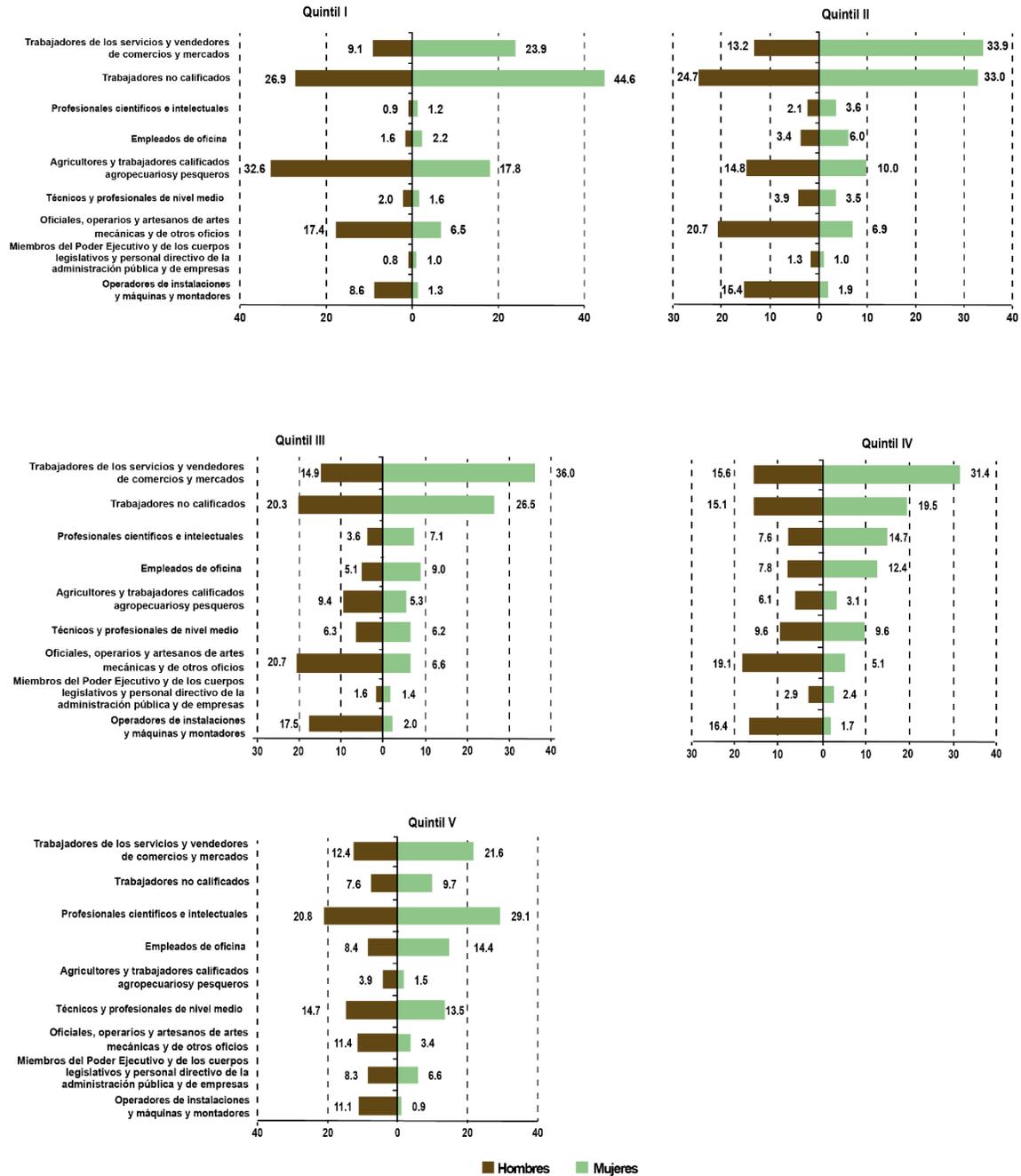
Source: (Vaca Trigo, 2019, 18)

## ANNEXE 6

### REPARTITION DES PERSONNES OCCUPEES SELON LE TYPE DE PROFESSION, LE SEXE ET LE QUINTILE DE REVENU (2016)

Gráfico 3 (conclusión)

B. Distribución de las personas ocupadas según tipo de ocupación, sexo y quintil de ingresos, 2016



Source: (Vaca Trigo, 2019, 19)

ANNEXE 7

LES FEMMES EN POLITIQUE

# Women in the highest positions of State



## Women heads of state<sup>1</sup> (10/152=6.6%) and women heads of government (12/193=6.2%)

Bangladesh (HG); Barbados (HG), Belgium (HG), Bolivia (Plurinational State of) (HS/HG), Denmark (HG), Estonia (HS), Ethiopia (HS), Finland (HG), Georgia (HS), Germany (HG), Iceland (HG), Nepal (HS), New Zealand (HG), Norway (HG), San Marino (HS), Serbia (HG), Singapore (HS), Slovakia (HS), Switzerland (HS/HG), Trinidad and Tobago (HS)



## Women speakers of parliament<sup>1</sup> (57/278=20.5%)

Andorra, Antigua and Barbuda, Argentina, Bahamas, Bahrain, Bangladesh, Belarus, Belgium, Belize, Bolivia (Plurinational State of), Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Democratic Republic of the Congo, Dominica, Equatorial Guinea, Eswatini, Ethiopia, Gabon, Gambia (The), Indonesia, Italy, Japan, Kazakhstan, Lao People's Democratic Republic, Latvia, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mexico (2 chambers), Mozambique, Netherlands, Norway, Poland, Republic of Moldova, Russian Federation, Rwanda, Saint Lucia, San Marino, Serbia, South Africa, Spain (2 chambers), Uruguay (2 chambers), Uzbekistan, Viet Nam and Zimbabwe.

## Women deputy of parliament (147/582=25.3%)

Of the 220 chambers in 166 countries for which information is available, 94 have at least one woman deputy speaker.

Note: (HS/HG) = The head of state is also the head of government.

<sup>1</sup> Only elected heads of state have been taken into account.

\* Out of a total of 271 parliamentary chambers, two have 2 additional speakers and three have 1 additional speaker, for a total of 278 speakers.

## World and regional averages of women in parliament

	Single house or lower house	Upper house or Senate	Both houses combined
<b>World averages</b>	<b>24.9%</b>	24.7%	24.9%
<b>Regional averages</b>			
Regions* are classified by descending order of the percentage of women in unicameral parliaments or the lower house of parliament.			
<b>Nordic countries</b>	<b>43.9%</b>	—	—
<b>Americas</b>	<b>31.1%</b>	32.1%	31.3%
<b>Europe (Nordic countries included)</b>	<b>30.1%</b>	29.1%	29.9%
<b>Europe (Nordic countries not included)</b>	<b>28.7%</b>	29.1%	28.8%
<b>Sub-Saharan Africa</b>	<b>24.4%</b>	24.1%	24.4%
<b>Asia</b>	<b>20.5%</b>	16.7%	20.0%
<b>Middle East and North Africa</b>	<b>17.5%</b>	10.8%	16.6%
<b>Pacific</b>	<b>16.6%</b>	43.8%	19.4%

\* The composition of IPU regional groupings may be consulted at <https://data.ipu.org/content/regional-groupings>.

Source: (UN WOMEN and IU, 2020)